Montarville B. de La Bruère

ÉTUDES ET RECHERCHES BIOGRAPHIQUES

SUR LE

Chevalier Noel Brulart

DE SILLERY,

Prêtre, commandeur etc. de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fondateur de la mission de Saint-Joseph, a Sillery, près Québec, etc., etc.

I.

Ce grand bienfaiteur de l'humanité, ce noble patron de tant de bonnes œuvres, le chevalier Noel Brulart de Sillery, prêtre, mais d'abord Bailli (1) et Grand-Croix de l'ordre religieux et militaire de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur ou bénéficier du temple (2) de Troyes et de la Commanderie de Ville-Dieu, etc., etc., naquit, à Paris, le 25 décembre 1577, de parents vertueux et qui comptaient d'illustres ancêtres. Il reçut le nom de *Noël*, et parcequ'il vint au monde le jour où l'Eglise solennise le mystère de la naissance du Messie, et encore parcequ'il fut baptisé ce même jour. Son père descendait d'une ancienne famille de la Savoie, établie en Bourgogne, qui s'était distinguée par une rare piété et par un grand zèle pour le soutien de la vraie foi, dans un temps où l'Eglise de France était fatiguée par les troubles incessants que fomentaient

(1). *Bailli.* La dignité de Bailli était audessus de celle de commandeur. On disait *Bailli* ou *Pilier de l'ordre.*

(2) *Temple de Troyes.* On appelait *temple* le lieu en certaines villes où les chevaliers faisaient leur résidence. Ils avaient le *Temple de Paris*, etc. (*Voy* ; Vertot, Histoire des chevaliers de Malte etc.)

les Huguenots. Henri IV sut apprécier la sincérité constante de ce loyal et bienveillant serviteur, qui se distingua particulièrement dans la magistrature.

Outre le fils, objet personnel de nos recherches, l'illustre magistrat eut cinq autres enfants, dont l'aîné était :

Nicolas-Brulart de Sillery, homme noble et distingué, fait chancelier de France et de Navarre, en 1607, par Henri IV, et décédé en 1624, âgé de quatre-vingts ans; mais alors encore conseiller d'état (3). C'est lui qui fut envoyé à Rome, pour négocier ce qui concernait le mariage de Henri-le-Grand. (4)

Le second fils du digne magistrat Brulart, Jean-Baptiste, était remarquable par la vivacité de son tempérament, par l'ardeur de son génie, mais plus encore par les instincts d'une âme toute portée à la piété. Le roi, Henri IV, dont il avait mérité l'estime à un très haut degré, lui accorda la fameuse abbaye de Voye-le-Roy. C'est lui qui fit construire le célèbre collége des jésuites, à Rheims. (5).

Trois filles, pareillement d'une grande vertu, faisaient la consolation de la famille Brulart. L'une se consacra à la vie religieuse et gouverna assez longtemps une abbaye très-célèbre. La seconde devint fondatrice des religieuses Hospitalières de la Place Royale, à Paris (6), en employant à cette fin la somme de 20,000 écus. La troisième épousa M. de Trélon, qui exerça successivement divers emplois honorables dans l'administration de la justice.

Noël Brulart de Sillery était le plus jeune enfant de cette famille si hautement recommandable : et,

(3) Mémoires de Créqui, T. 3. P. 193 et 336.—Dictionaire Biographique de Moréri et autres.

(4) Une médaille fut frappée à cette occasion par ordre du grand roi pour perpétuer le zèle du chancelier de Sillery.—Voy. Trésor Numismatique.

(5) Jean-Bte. Brulart, frère du chancelier de ce nom, se fit plus tard capucin, et devint commissaire-général des maisons de son ordre en France, DICT. D'EPIG : *T. Ier*, 1097.

(6) De l'ordre de St. Augustin.

son zèle constant à marcher dans les voies de Dieu et à se conformer aux leçons de ses vertueux parents, l'a rendu un objet de consolation et de gloire pour sa famille et pour ses concitoyens.

Ses parents le destinèrent d'abord à être chevalier de Malte. Un ami de la famille, peut-être même son proche parent, vint presser l'affiliation du jeune Noël à l'ordre militaire des chevaliers de Malte. Les idées chevaleresques du temps, les impétueuses saillies de caractère du jeune Sillery avaient conduit l'ami ou le parent de la famille à proposer son entrée dans l'ordre religieux, et, par suite, déterminé ses parents à souscrire à de telles vues. Noël fut donc envoyé en cette île, n'ayant que dix-huit ans, mais ayant terminé ses premières études classiques. Sa vivacité, ses belles manières, rehaussées par sa candeur et sa modestie, décidèrent le Grand-Maître (7) de l'ordre à se l'attacher comme Page. Il acquit bientôt sa plus haute confiance. Par le courage à toute épreuve qu'il déploya dans les caravanes (8), et à l'aide de la protection du Grand-Maître il obtint la commanderie de Troyes, qui lui rapportait un revenu de 40,000 livres. Son séjour dans l'île de Malte, n'avait été que de douze ans, et durant cette période, il avait fait admirer l'excellence de son génie, son heureux jugement, son cœur généreux et sa brillante valeur.

En 1607, ayant obtenu congé (9), il revint à Paris, et parut à la Cour, où la dignité de ses manières lui attira toute la bienveillance du roi Henri IV. Peu après la mort de ce grand monarque, la reine, Marie de Médecis, le fit chevalier d'honneur.

---

(7) Martin Garzez, de la langue d'Arragon, qui venait de succéder au grand-maître Hugues de Loudeux,

(8) L'expression *caravane* vient d'un mot arabe qui signifiait *association de personnes pour faire un négoce ou un voyage.* L'ancienneté datait du jour de la réception, mais ne comptait pour rien si l'on n'avait résidé cinq ans dans l'île et fait quatre *caravanes* sur les vaisseaux de l'ordre.

(9) Du grand maître, Alof de Vignecourt, qui depuis six ans avait succédé à Martin Garzez.

Sans briguer les distinctions, son mérite personnel les lui assura. Ainsi, on le voit successivement ambassadeur de France à la cour d'Espagne, en 1614, et à la cour de Rome, en 1622, où il alla remplacer François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres. Il s'y distingua pendant plus de deux ans par ses libéralités envers les pauvres, plutôt que par le luxe avec lequel la reine voulait qu'il parut dans la capitale du monde chrétien. Le pape, Paul V, qui occupait alors la chaire de St. Pierre, se plaisait à rendre son tribut d'éloges aux vertus éminentes et nombreuses qui distinguaient l'ambassadeur de France. Le cardinal de la Valette le remplaça, en 1624, auprès du Saint-Siége, en qualité de *chargé des affaires de la France*. M. de Sillery avoua depuis, en mainte occasion, que, pendant son séjour à Rome, il avait conçu le dessein de se vouer à Dieu et de s'enrôler dans la milice du sanctuaire.

D'après ce que nous lisons et ce que nous recueillons çà et là, sur le compte de ce personnage, il paraît qu'il déployait un faste extraordinaire et éblouissant. Ses immenses revenus le mettaient à même de se donner dans ce sens toute carrière. Son train, son domestique, ses domaines étaient somptueux. Ses goûts pour la splendeur et l'éclat ne lui faisaient pas néanmoins oublier les pauvres et les nécessiteux ; mais on conçoit qu'il ne pouvait soutenir le ton princier, et la magnificence de ses largesses et de ses dépenses, sans diminuer la part qu'il aurait autrement pu faire plus grande aux indigents, et à ceux qui fesaient appel à ses généreux instincts et à son cœur compatissant. Mais, M. de Sillery n'en vivait pas moins en bon chrétien, dévoué à l'accomplissement de tous ses devoirs, même les moindres, dont on s'affranchit si volontiers, quand on ne songe qu'à faire *vie bonne*.

D'après ces données, il est facile d'interpréter le sens du mot *converti* dont se sont servi plusieurs

écrivains, pour marquer son retour à des sentiments plus conformes à l'esprit du christianisme. Désabusé des vanités du monde et connaissant la futilité des honneurs, comme le vain prestige attaché aux grandeurs et aux distinctions, M. de Sillery revint à une vie plus sévère en 1626, à l'occasion d'un Jubilé accordé, l'année précédente, par le pape Urbain VIII (Barberini). Pour réparer un passé qu'il trouvait trop vide de bonnes œuvres, il se donna à une vie plus régulière. Sous la direction de St. Vincent-de-Paul, il réforma sa vie et sa maison et s'appliqua entièrement à faire des heureux (10). Il avait alors quarante-neuf ans. L'embarras des affaires dont il ne put sortir assez tôt à son gré, malgré tous ses efforts, ne lui permit pas de réaliser tout le bien qu'il avait en vue. Des circonstances impérieuses gênaient encore la marche qu'il voulait suivre. Mais, en 1632, de plus en plus désireux de contribuer au bien du prochain, il réduisit, malgré les réclamations de l'amour propre, ses dépenses en tout point, afin de suffire aux fondations qu'il élevait de côté et d'autre. Il voulut se tenir dans un plus grand éloignement du monde et de ses splendeurs, afin de vivre avec une plus stricte économie et de réparer par là le vide qui se trouvait dans ses années. C'est vers cette époque qu'il fit la connaissance de l'illustre Père de Condren (11), général des Pères de l'Oratoire, dont les avis et la direction lui furent si profitables, lorsque les disgrâces l'atteignirent et le dégoûtèrent de la cour, dont il jugea devoir s'éloigner. Ayant commencé quelques affaires qui ne réussirent pas, elles furent désavouées, et sa conduite fut désapprouvée, bien qu'indirectement ; c'est ce qui le contraria et le porta à s'en exiler définitivement.

---

(10) St. Vincent de Paul. *Lettres....*

(11) Voy. sur le P. de Condren l'excellente " Vie d'Olier par M Faillon.—Dom Lobinau : Vie des SS. de la Bretagne, etc.—Cardinal de Bausset, Vie de Bossuet, etc.

Quoique retiré de la Cour, M. de Sillery jouit toujours de la confiance du roi Louis XIII, et continua de faire sa résidence à Paris. Il venait de faire connaissance, comme il a été dit plus haut, avec St. Vincent-de-Paul, alors supérieur-général des prêtres de la mission de St. Lazare, à Paris, homme dont la sainteté était si exemplaire, et l'amitié si utile. Il se mit entièrement entre ses mains, résolu de suivre, en tout point, les conseils d'un homme si rempli de l'esprit divin.

Pour être attaché à Dieu par des liens plus directs et plus étroits, M. de Sillery demanda alors à recevoir les saints ordres. Quoiqu'il fut à cette époque dans un âge avancé, rien ne put le détourner de son projet.

Le 28 décembre, 1632, il revêtit l'habit ecclésiastique et désira consacrer toute l'année suivante à se préparer aux ordres sacrés dans la retraite.

Sur la fin de juillet, 1632, il vendit au cardinal de Richelieu son magnifique hôtel, nous devrions plutôt dire, son splendide palais de Paris, et voulut prendre logement près du couvent des Sœurs de la Visitation de Ste. Marie.

Etant chevalier de Malte, il avait dû se pourvoir d'une dispense du saint siège, pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il envoya selon les uns, un messager à ses frais à Rome, solliciter la permission du Pape Urbain VIII, qui la lui accorda avec des témoignages tout particuliers de l'estime qu'il avait pour sa personne ; et le comte d'Aveau, comme le duc de Lesdiguières (Charles de Créqui) maréchal de France, tous deux ambassadeurs de France, auprès du saint siège, se sont tour à tour plûs à mentionner ce que le Saint Père aimait à dire de flatteur, lorsqu'il parlait du commandeur de Sillery. Selon d'autres chroniqueurs, il fit demander la dispense nécessaire par Monseigneur Pierre Fenouillet, évêque de Montpellier, chargé

d'une mission spéciale à Rome, vers cette époque.

Des témoignages si nombreux et d'une si haute portée ne pouvaient que rehausser le mérite et la bienfaisance du commandeur. En propageant sa réputation d'homme pieux et charitable, ces bruits appelaient autour de lui, des solliciteurs nombreux. Sa bienveillance ne fesait défaut à personne, grâce à ses heureuses dispositions et aux grands revenus qui se multipliaient encore entre ses mains, tant était sévère l'économie qui présidait à ses distributions, tant était ingénieuse l'inépuisable charité du patron. Il serait superflu de présenter ici l'immense détail des œuvres belles et bonnes auxquelles il a su lier son nom ; d'ailleurs la modestie du donateur a été cause que ses largesses ont été ignorées pour la plupart. Aussi devons-nous laisser tout ce que nous aurions pu recueillir ça et là de faits honorables à la mémoire de l'excellent personnage qui nous intéresse, nous bornant à faire connaître cette partie si précieuse du bien qu'il a tenté en faveur des missions du Canada, notamment au profit de celle qui a porté son nom *Sillery*.

II

Le commandeur de Razilli, qui s'était toujours vivement intéressé à la colonisation de la Nouvelle-France, avait de bonne heure disposé de Sillery à faire partie de la compagnie dite des *Cent Associés*. Empressé de concourir à toute entreprise utile et louable, M. le commandeur de Sillery s'y était prêté de bonne grâce et avait mis tout le zèle possible à seconder les intérêts de la colonie naissante et l'œuvre, plus noble et plus méritoire encore, de la conversion des barbares. Dans l'intérêt des sauvages du Canada, il avait fondé, de l'agrément du R. P. Binet, Provincial des PP. Jésuites, à Paris, une mission ou résidence des Pères missionnaires près de Québec, capitale de notre colonie. C'est probablement à la suggestion du P.

Lejeune, qu'il songea à cette œuvre dès 1632. La somme qu'il affecta d'abord à cette fondation, fut considérable. Dès le début de l'œuvre, il avait compté au P. Charles Lalemant la somme de 12,000 liv. tournois, pour commencer la mission que par reconnaissance, on appella plus tard *Sillery*.

Cette mission était à environ une lieue et quart ou une lieue et demie de l'établissement de Québec. M. de Sillery n'était pas encore dans les ordres, à cette époque. Ce ne fut que dans les premiers jours de mars 1634, qu'il fut ordonné prêtre, ayant obtenu du Souverain Pontife, la permission de recevoir tous les saints ordres en même temps. Il voulut toutefois passer le carême de 1634, en exercices de retraite, en parfaite solitude, pour se préparer à célébrer la sainte messe, qu'il dit, pour la première fois, le Jeudi-Saint, 13 avril, même année, dans la chapelle des religieuses de la visitation du faubourg St. Jacques, de Paris. La chapelle qu'il faisait alors construire dans la rue St. Antoine, et dont il sera parlé plus bas, n'étant pas encore terminée.

Le P. Ducreux (*Historia Canadensis*) nous a conservé les motifs qui avaient conduit le P. Lejeune à solliciter du commandeur de Sillery, l'établissement d'une mission près de Québec. Quelque pittoresque que soit sa naration, elle est en latin, et nous devons renoncer dans l'intérêt de la généralité de nos lecteurs, à la reproduire. D'ailleurs elle est trop longue pour trouver place ici. On sait déjà que ce qu'il en a dit, est emprunté aux précieuses *Relations des Jésuites*.

Dans le principe, selon l'opinion émise par l'historien Ducreux, l'établissement de Sillery ne devait être qu'une école en faveur des enfants des Algonquins et des Montagnais ; mais, à la demande des sauvages eux-mêmes, elle prit de l'extension. On résolut de réunir autour de la maison de la mission,

ou de la *résidence* des Pères missionnaires, les familles converties au christianisme.

Le Gouverneur de Québec, M. De Montmagny (12) qui avait toute la confiance du religieux personnage aux frais duquel, on fesait pareille entreprise, accueillit bien favorablement la supplique de M. de Sillery, de lui ratifier et donner possession de douze arpents de terre, que la compagnie du Canada lui avait accordés dans les limites de la ville de Québec, et en sus, une plus grande concession pour y établir une mission fixe et permanente.

Nous nous empressons de remettre sous les yeux du lecteur, la lettre que le commandeur de Sillery écrivit, à l'occasion de la fondation de cette intéressante mission à M. De Montmagny, gouverneur et lieutenant général du roi en ce pays. Elle fait voir son humilité jointe à sa grande charité. Nous la ferons suivre de la réponse de l'excellent gouverneur.

Lettre de M. De Sillery à M. De Montmagny (*).

Monsieur.

« Dans la pensée qu'il a plû à Dieu me donner « de contribuer ce que je pourrais, pour le bien et « l'avancement de la foi en la Nouvelle-France, « j'avais toujours eu intention de n'y être point con- « nu et nommé, quoique M. le Commandeur de Ra- « zilli m'eût fait la faveur de m'en écrire bien parti- « culièrement, me conviant instamment de vouloir « prendre part à cette œuvre, mais vous ayant su en « ce pays, avec la charge et le commandement que « le roi vous y a donné, il m'a semblé que c'était le

(12 Les données que nous avons sous les yeux, nous fournissent toujours le nom de Montmagny, quoique M. De Champlain eût encore à la date de cette lettre, l'administration des affaires de la colonie, à Québec ; nous ne pouvons interpréter la conduite de M. De Champlain qui devait être à Québec à cette époque. Mais la date de ces lettres, et l'adresse à M. De Montmagny, qualifié de gouverneur, dérangent les notions que nous avions, concernant le gouvernement de l'un et de l'autre gouverneur.

(*) Charles- Huault de Montmagny, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, etc.

« signe que la Providence céleste me donnait pour « coopérer, selon qu'il lui plaira au salut des âmes de « ces pauvres barbares. J'ai estimé, qu'en me ré- « jouissant avec vous, en notre Seigneur, de la prin- « cipale part et conduite qu'il a ordonné que vous « ayez en cette affaire, je devais confidemment « m'ouvrir à vous, de l'affection et de l'inspiration « que je ressens pour ce même effet ; lequel je vous « prie de favoriser en tout ce que vous pourez, se- « lon votre piété, par l'autorité de votre charge ; « nous fesant le bien de nous vouloir donner, au « meilleur endroit qu'il se pourra, dans l'enceinte de « Québec, les douze arpents que messieurs de la « Compagnie nous ont accordés, et les autres en- « core de plus grande étendue, aux endroits plus « proches de la dite ville, dont ils sont convenus ; « pour le tout servir et être affecté au bien de la « dite maison. Le révérend Père Lejeune me fera « cette grâce, d'avoir l'œil sur les ouvriers que « nous envoyons pour la construction du bâtiment « et pour défricher les terres. Je vous prie de pro- « téger ces bonnes gens, en tout ce que vous pour- « rez charitablement ; et obligez-moi, au premier « passage de la flotte, de me mander sincèrement « ce que vous jugez de notre petit dessein, en l'é- « tablissement de ce séminaire, pour instruire et « élever en la foi, les filles des sauvages avec les « Français qui se trouveront dans le pays, et si « cela pourra être bien utile, et dans quel temps « la maison pourra être faite pour servir à ce des- « sein.

« Le 21 mars 1634.»

Suit la réponse de M. Huault de Montmagny, gouverneur du Canada. (*Sans date ni signature.*)

« Monsieur,

« Je ne puis m'empêcher de publier partout vo- « tre rare bonté et votre incomparable humilité. « C'est un échantillon de votre renonciation entière

« au monde, qui ne se fait pas, sans donner sujet « d'admirer la grandeur de la miséricorde divine « sur vous, qui avez tant reçu d'honneur dans de « si hautes dignités et charges, que vous avez « si dignement exercées avec tant d'applaudisse- « ment. Il ne se pouvait faire autrement, puisque « le grand Dieu de toute éternité vous y avait destiné « en ce temps-là ; mais à présent, nous voyons en « vous des projets et des desseins bien plus subli- « mes et plus saints comme est celui d'établir un « séminaire en la Nouvelle France. Cela s'appelle « suivre vraiment l'intention de Dieu, à qui soit à « jamais honneur et gloire ; il ne se peut que le tout « ne réussisse à votre contentement, puisque c'est « pour l'exaltation de son nom et de la Très-Sainte « Vierge, notre bonne maîtresse. »

On voit par la relation de ce qui s'est passé en Canada, de 1651 à 1652, que le site affecté à la mission de St. Joseph était antérieurement désigné sous le nom de *Ka-mis-koua Oumgachit*, ou plutôt, et mieux encore, selon ce que l'on lit quelque part, *Kamisda d'Angachit*. La mission ayant reçu le nom ou vocable de St. Joseph, ce poste fut appelé plus tard *St. Joseph* ou *Mission St. Joseph*.

C'est en 1637, que les RR. PP. Jésuites y construisirent une maison, qu'ils n'allèrent toutefois occuper qu'au printemps suivant, dans le but d'y attirer des sauvages Algonquins et Montagnais. On n'admettait à séjourner dans l'enceinte de palissade, que les sauvages chrétiens. On y recevait néanmoins indistinctement les sauvages néophytes de toutes tribus, pour les y instruire, mais ils devaient fixer leurs habitations en dehors de l'espace occupé par les convertis. Quelques familles françaises, des menuisiers, des maçons, des défricheurs, y avaient aussi fixé leurs résidences ; mais laissons les Relations nous dire tout ce que la pieuse entreprise a coûté de troubles, de peines et de sacrifice aux

enfants de St. Ignace. Il suffit de dire, qu'un nombre considérable d'Algonquins et de Montagnais y passaient une bonne partie de l'année, sous la direction des Jésuites. Leurs familles y résidaient l'année entière. Les hommes ne s'éloignaient que pendant la saison de la chasse.

On avait, dans le principe entouré la bourgade de hauts et solides pieux ; mais on verra plus tard (en 1651) le gouverneur, M. Jean de Lauzon, la renouveller et même lui donner plus d'extension, plus de force en la munissant de quelques bastions. Il s'agissait de mettre la petite chrétienté à l'abri des battues continuelles et des cruautés si terribles des perfides Iroquois.

En 1639, les religieuses de l'Hôtel-Dieu, dites Hospitalières du Précieux Sang, venues cette même année de Dieppe, s'établirent à Sillery.....Elles s'y rendirent, presque au lendemain de leur débarquement à Québec. Voici comment s'exprime à ce sujet, l'auteur de l'*Histoire de l'Hotel-Dieu de Québec*, P. 26.... « Le lendemain on va voir Sillery ; nous avions près de là, une terre qui n'avait que peu de bois abattu et d'assez beau blé à la place. Notre emplacement de Québec était occupé par une mauvaise construction, pas de puits sur le terrain, il fallait à travers des sentiers difficiles, aller chercher de l'eau, en bas du côteau. M. Le Sueur, ancien curé de la paroisse de St. Sauveur, en Normandie, nous fut donné pour premier chapelain.. Le 15 août, le vaisseau arriva avec nos effets et provisions..On a un grand nombre de malades auxquels il faut donner notre linge....les sauvages n'en ont pas du tout, il faut leur en fournir pour des malades et pour les morts...On soigne les malades le jour et on lave la nuit....La picotte fait d'affreux ravages....personne ne veut laver pour nous...pas de voiture pour charroyer l'eau qui est rop loin, pour qu'on aille la chercher à bras... le

9 juillet, 1640, on pose à Sillery, la première pierre de notre nouvelle bâtisse...nous laissons la ville presque de suite...nous logeons à Sillery dans la maison de M. de Puiseaux, (13) qui se trouvait auprès...c'est le 3 août, qu'on commença à résider dans notre maison qui n'avait que trois chambres.. Cependant il fallut y hiverner malgré le froid, l'humidité et le malaise de toute sorte..Cette année pas d'autres français à Sillery que les Jésuites.....

.....

Mais laissons là, les intéressantes citations, que nous pourrions multiplier, du livre de la respectable Mère Juchereau de St. Ignace. D'ailleurs, ce n'est pas de l'histoire de la mission de Sillery, qu'il s'agit.

On a vu que le P. Lejeune devait surveiller les ouvriers venus de France, aux frais du commandeur de Sillery, et régir l'emploi des fonds qu'affectait à cette œuvre, le religieux et dévoué fondateur. L'extrême ardeur qu'il avait pour la conversion des peuplades sauvages, répandues dans les immenses forêts qui encadrent notre majestueux fleuve, le porta à contribuer avec une affection toujours soutenue, à l'œuvre sainte qu'il avait commencée, n'épargnant ni soins, ni biens, afin de pouvoir donner à ces âmes les moyens de parvenir à la connaissance de l'Evangile.

En 1639, il assigna une rente perpétuelle au soutien de cette mission. Cette rente, établie par contrat, en date du 22 février, se prélevait sur un fonds de vingt-mille livres tournois qu'il avait déposé à cette fin, aux Bureaux de l'Hotel-de-Ville de Paris.

Voici la lettre que le P. Lejeune lui écrivit à cette occasion.

---

(13) C'était un des beaux édifices du temps, et d'une grande étendue, situé sur l'emplacement qu'occupe actuellement l'Hôtel Scott, dans l'anse St. Michel.

« Monsieur,

« A peine ai-je commencé le premier mot de ma « lettre, qu'il m'a fallu tout quitter pour me retirer « à part, tant mon cœur et mes yeux me pressaient. « Je vous confesse que repassant dans mon esprit, « ce que vous me demandez, et voyant vos prodi- « gieuses bontés pour nos sauvages, il m'a fallu bé- « nir Dieu, avant de passer plus outre, et le remer- « cier des grâces qu'il vous a faites, et à nous, par « votre entremise. Si j'avais l'aile assez forte, je « vous irais trouver pour passer les jours et les « nuits avec vous à parler de Dieu, car je sais « bien que votre cœur est à lui. Hâtons-nous, Mon- « sieur, hâtons-nous, pendant le court pélérinage « de notre vie ! J'ai lu et vu vos intentions pour la « fondation de messes que vous désirez être dites « à perpetuité. Quand je vins à ces mots : *Le prêtre « se regardera comme le chapelain de Notre-Dame,* » je fus touché, et je sentis en moi-même un grand « désir que ce bonheur m'arrivât, et Dieu m'a exau- « cé, car notre Révérend Père Supérieur m'a dit « que c'était votre intention que je me chargeasse « de cette commission que j'ai reçu avec joie ... Il « faut que je vous confesse que votre humilité m'a- « néantit fort ; vous me déclarez vos sentiments « avec une candeur qui me donne de la confusion. « Je suis dans de plus grandes espérances que ja- « mais, que Dieu par votre moyen réduira nos sau- « vages ; il vous a choisi pour ce grand ouvrage, « rendons-lui grâces tous deux .....

Les ouvriers Evangéliques qui travaillaient avec tant de constance et d'énergie à la conversion des tribus sauvages de ces contrées, se plaisaient à reconnaître les secours annuels et répétés que leur adressait ce grand serviteur de Dieu, qui désirait, vivement les aider de tout son pouvoir en leur ministère, afin d'avoir part aux profits spirituels qu'ils récueillaient dans la vie si ardue et si pénible

à laquelle ils se livraient, sous les yeux de Dieu seul et loin de la vue et des applaudissements que le monde eut donnés à leur héroïque charité.

Le R. P. Jérôme Lalemant, qui à travaillé si longtemps et avec des succès si constants et si glorieux à la conversion des indigènes à la vraie foi, écrivait un jour au commandeur de Sillery.... « Celui qui vous a préparé des récompenses dans le ciel, semble vous en vouloir donner ici bas quelque avant-goût, mais je vois bien que votre principale consolation n'est pas dans ces suavités, mais dans l'esprit de la foi et de la charité avec lesquelles, vous contribuez si généreusement à toutes nos entreprises qui sont selon le cœur de Dieu.....»

Dès l'an 1632, M. de Sillery avait en sa pensée le projet d'établir cette mission. Il est surprenant que la relation du R. P. Lejeune, publiée en 1633-34, que nous avons sous les yeux, n'en fasse aucune mention.... l'Eglise de Sillery était dédiée à Dieu, sous l'invocation de St. Michel Archange ; voilà pourquoi on a donné tour à tour à l'ance Sillery les noms : anse *St. Joseph* et anse *St. Michel*. Les messieurs du Séminaire de Québec y possédaient anciennement une terre ou ferme, qu'on désignait sous le nom de *St. Michel*. MM. Puiseaux, (14) de Chavigny de Bercereau et autres notabilités avaient aussi des domaines et des habitations à Sillery, près de la mission, et les appelaient et désignaient sous le nom de *terres de St. Michel*. On trouve dans les archives de la province, dans un registre intitu-

(14) Pierre Puiseaux, dans un testament fait à La Rochelle, le 21 juin, 1647, lègue sa terre de Sainte-Foi au profit du futur évêque de Québec. Ce testament fut passé pardevant MM. Vespasien Lefebvre et Jean Michelon, notaires royaux. Copie de ce testament fut expédié de La Rochelle le 17 novembre 1733, à la demande des Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Québec ; mais par une note de M. Poulin, prêtre, qui fut plus tard secrétaire du Chapitre, on voit que, quand on eut réussi à se pourvoir d'une copie de ce testament, on ne put être renseigné sur l'endroit où se devait prendre cette terre, ni sur les bornes qu'elle devait avoir. Faute de renseignements exacts, après une investigation assez prolongée, on a abandonné tout espoir de posséder cet immeuble.

lé, *Cahier de l'Intendant, Concessions en fiefs*, etc. etc., No 10 à 17, folio 79 et folio 83, divers actes relatifs à la concession et donation du Roi de France des terres de Sillery, avoisinant la mission des RR. PP. Jésuites, pour le soutien de la mission des Sauvages et en dépendant même, soit par les obligations ou redevances dont elles étaient affectées au profit de la mission.

Cette mission fut pendant bien des années importante et populeuse ; mais le temps la dispersa et c'est à peine si l'on peut aujourd'hui nous en indiquer les faibles indices. Il serait même impossible à l'explorateur le plus opiniâtre de trouver quelque chose de bien satisfaisant sur ce point, en ce qui concerne surtout le site qu'occupait la maison des Jésuites, ainsi que le monastère des hospitalières qui, à dire vrai, n'y firent qu'un séjour temporaire, etc. Ce qu'on nous en a dit n'a jamais rien été que du vague et du supposé.

Nous pouvons cependant ajouter que nous avons conversé avec des anciens qui assuraient positivement avoir vu les murailles de la chapelle de Sillery. Sir Jos. Bouchette, (*Topographie du Canada p.* 422.) nous apprend qu'en 1814, lorsqu'il visita Sillery, pour y reconnaître l'emplacement occupé par la maison des Jésuites et par leurs jardins, il fut informé que la maison avait été transformée en hangard par un nommé Hullet qui, sur toute l'étendue du terrain, cultivait le houblon.

III.

Le commandant de Sillery, en généreux philanthrope, ne s'en tint pas à la dotation de la mission de Sillery. On a vu par quelques lignes des lettres des PP. Lalemant et Lejeune, qu'il étendait sa libéralité aux autres missions du Canada. Nous devons ajouter qu'il rendit des services considéra-

bles à d'autres fondations, aux communautés religieuses fondées dans la colonie, vers cette époque, et dont les commencements furent si critiques, si hérissés de difficultés et d'épreuves de toute espèce. Divers particuliers, prêtres ou laïques, qui s'intéressaient à nos maisons religieuses ou à leur personnel, eurent toujours à se féliciter d'avoir eu recours à sa bienveillance. Nous ne pouvons nous expliquer comment les ressources d'un particulier aient pu suffire à tant d'œuvres. On pourra se faire une idée du zèle et du désintéressement de ce digne prêtre, en jetant les yeux sur les fondations qu'il a faites, et dont nous ne ferons toutefois qu'énoncer une partie. On sait qu'il contribua largement à la construction d'une vaste maison et de ses dépendances, pour servir de logement aux prêtres de la mission de St. Lazare, à Troyes, en Champagne, en 1637 (15). Il fonda un Séminaire à Annecy, en Savoie. Il dota d'une maison de religieuses de l'Ordre de la Visitation (fondé par St. François de Sales, en 1610,) la ville de Troyes. Il se plaisait à enrichir cette ville de maisons religieuses, il y établit à ses frais un couvent de Carmélites. Cependant, son principal établissement, c'est celui de la maison des Sœurs de la Visitation de Ste. Marie, de la rue Saint-Antoine, à Paris, sur l'emplacement de l'ancien Hôtel de Cossé (16). St. Vincent-de-Paul dirigea cette maison pendant plus de trente ans (17). L'église du monastère fut pareillement construite à ses frais. La première pierre en fut posée le 31 oct. 1632. M. de Sillery en avait fait dresser le plan par le célèbre Jules-Hardouin Mansard, (18) de Paris. On convient assez généralement que l'architecte a dirigé la construc-

(15) Picot.—*Influence de la religion au XIXe siècle.* T. 2. p. 56, 174, etc.
(16) St. Fargeau. T. 3. p. 269.
(17) Picot.—Mémoires, etc. T. 4.
(18) D'autres disent par François Mansard, son neveu. Voy. *Plania's Paris*, p. 269.

tion de cette église avec beaucoup de précision et de régularité, en sorte que les connaisseurs regardaient ce morceau, comme un bijou d'architecture. Son dôme léger et délicat a servi de modèle à celui de l'hospice des Invalides. Elle fut consacrée, en 1634, par Mgr. l'archevêque de Bourges, André Frémiot de Chantal, auquel Mgr. Rolland Hébert venait de succéder au siége métropolitain de Bourges (19). Le commandeur de Sillery assistait le prélat en cette cérémonie, remplissant les fonctions de diacre d'honneur.

Quoiqu'elle subsiste encore, cette élégante chapelle, où le vertueux M. de Sillery voulait que l'hostie de propitiation fut offerte jusqu'à la fin des siècles, à été aliénée dans la tourmente révolutionnaire. Le couvent de la Visitation à d'abord été supprimé en 1790, époque néfaste qui vit disparaître tant d'institutions utiles ! Les bâtiments, les cours et les jardins furent détruits et divisés en emplacements, puis vendus à divers particuliers ; et l'église, devenue d'abord la propriété des calvinistes de la confession de Genève, a toujours été affectée depuis au service des protestants de Paris. On visite encore avec intérêt, cette élégante construction, quoique ses décors aient subi des transformations qui l'on bien fait déchoir de son ancienne splendeur. Ce temple est situé dans le 9e arrondissement de Paris, quartier de l'arsenal, n° 216, près de l'emplacement qu'occupait autrefois la Bastille.

Si nous devions continuer l'énumération des bienfaits qui signalent la carrière du généreux commandeur, nous ajouterions qu'il fonda des

(19) Mgr. A. Frémiot, originaire de Dijon, avait administré le diocèse de Bourges de 1602 à 1622, et, cette même année, il avait été remplacé par Mgr. Hébert. Mgr. Frémiot était probablement archevêque démissionnaire de Bourges, lorsqu'il présida à l'édifiante cérémonie de la consécration de l'église des religieuses de la Visitation, au faubourg Saint-Antoine. Il était frère de Ste. Jeanne de Chantal, et passait pour l'un des plus savants prélats de son temps. Voy. *Gallia Christiana*, etc.

rentes pour des missions annuelles, dans plusieurs paroisses de sa commanderie, à laquelle il conféra, en tout temps, tout le bien possible. On sait qu'il se plaisait singulièrement à doter les vierges du cloître et les monastères pauvres, afin que la gêne et le manque des choses nécessaires ne fussent jamais préjudiciables à l'observation des règles de la discipline monastique et même que la pauvreté de ces établissements ne prolongeant jamais les inquiétudes des servantes de Dieu, les pût détourner de la prière ou des exercices et des pratiques de piété auxquelles elles se livrent par une vocation spéciale, dans l'intérêt des fidèles en général. Il favorisa toujours la propagation des maisons de l'Ordre de la Visitation, institué par St. François de Sales, à cause de la sincère dévotion, qu'il avait pour le grand évêque de Génève. Cette vénération pour les vertus de ce saint et illustre pontife, le porta à payer, avec un empressement et une libéralité inqualifiables, tous les frais de la cononisation (20).

St. Vincent de Paul n'avait personne, dit un écrivain exact (21), qui le secondât avec plus de zèle et de constance que le charitable commandeur de Sillery, toujours empressé à prendre part aux œuvres qui honoraient la religion et l'humanité.

Enfin ce bienfaisant personnage, que le Canada s'honore de compter parmi les fondateurs de ses établissements utiles, tomba malade au mois de septembre, 1640, et mourut, après dix jours de maladie, instituant les pauvres de l'Hotel-Dieu de Paris, ses héritiers et légataires universels.

M. le commandeur de Sillery mourut à Paris, en la paroisse de St. Paul, le 26 septembre, 1640, à l'âge d'environ soixante-trois ans. St. Vincent de Paul fait l'éloge de ce vertueux prêtre, dans l'une

(20) Mort le 28 décembre, 1622.
(21) Picot.—*Influence de la religion*, etc. T. 1, p. 239.

de ses lettres (22). Ce qu'il en dit est sans doute le reflet de l'oraison funèbre qu'il prononça au jour des obsèques de ce grand serviteur de Dieu. St. Vincent, qui avait été son directeur spirituel, pendant bien des années, et qui l'honorait d'une singulière estime, admirait les grandes qualités et les nobles vertus du commandeur. Il avait voulu lui administrer les sacrements et les secours des mourants ; et, non content de l'assister dans ses derniers moments, il voulut présider à ses funérailles. Au jour des obsèques, il offrit à l'autel de la chapelle où le corps de M. de Sillery fut inhumé (23), le précieux calice pour le repos de l'âme du vénérable défunt, et, du haut de l'autel, il prononça son éloge funèbre.

Sous la restauration, les Dames de la Visitation obtinrent la permission d'ouvrir de nouveau un établissement de leur ordre, mais elles ne purent être rétablies dans leurs anciennes possessions. Toujours reconnaissantes de la puissante protection dont le commandeur de Sillery avait honoré leurs maisons, elles désiraient retirer d'un temple prostitué à l'erreur, ses restes mortels et leur assigner une sépulture plus analogne à la foi qui lui avait fourni de si généreuses inspirations. Après avoir recueilli les renseignements les plus positifs sur l'endroit où les dépouilles mortelles du commandeur avaient été placées dans le souterrain de l'église de la rue St. Antoine, elles ne négligèrent aucun moyen, pour se procurer les autorisations requises et pour enlever ces précieuses reliques d'un lieu que la spoliation révolutionnaire leur avait ôté, d'un temple que l'esprit de parti a fait si tristement changer de destination. Ce corps fut facilement apporté au milieu d'elles. Comme il avait été soigneusement embaumé, il fut à leur

(22) Lettres de S. Vincent de Paul, P.

(23) Dans l'église de la Visitation, rue St. Antoine, Paris, dans la chapelle plus tard dédiée à S. François de Sales. L'intendant des finances Fouquet y a été aussi inhumé.

grand contentement retrouvé presque entier. Une plaque de métal, adhérente au cercueil, et dans laquelle on avait incrusté le nom et les qualités de M. de Sillery, servit à prouver son identité. Les Canadiens virent avec émotion la présence d'un noble et généreux ami de l'église de la Nouvelle-France, parmi les personnes chargées de constater l'authenticité du cadâvre.

Les ossements du commandeur ayant été déposés dans un cercueil neuf, convenablement préparé et dûment scellé, furent transférés au No. 6, rue Saint-Etienne-du Mont, dans un ancien couvent des Filles de la Congrégation de Notre-Dame, supprimé en 1790, et occupé, depuis 1821, par les religieuses de la Visitation de Ste. Marie.

Depuis cette époque, les Dames religieuses de la Visitation ont acquis un terrain spacieux et une maison, sise rue d'Enfer (24), En y construisant leur nouvelle chapelle, elles ont eu le soin d'y pratiquer un caveau convenable où furent déposés les restes du commandeur de Sillery, fondateur de l'ancienne église, à côté du cercueil de Mgr André Frémiot de Chantal, archevêque de Bourges, Frère de Ste. Jeanne de Chantal, mort à Paris, le 13 mai, 1641.

Les exemples d'une vertu si noble, si soutenue, si ingénieuse n'étaient pas rares dans l'église de France au 17e siècle. Et le Canada, que la religion de nos pères a fait ce qu'il est, qu'elle a couvert des monuments de sa tendresse et de son dévouement, compte beaucoup d'illustrations de ce genre, dans la longue liste de ses bienfaiteurs. De ce nombre, les Des Maizerets, les Dudouyt, les Olier, les St. Valier, les Sillerv, les Bernières de Louvigny, les Baron de Renti, les Richelieu, etc.,

(24) On disait anciennement, rue *d'Inferior* pour la destinguer de la rue *Superior* de S. Jacques. Par corruption, on en est venu à dire *Rue d'Enfer*.

et tant d'autres, qu'illustrèrent leurs vertus beaucoup plus encore que leur naissance !

C'est ainsi que nous trouvons dans la personne du chevalier Noël Brulart de Sillery, un beau modèle offert à l'imitation des hommes privilégiés que la providence a fait naître et laisse vivre dans l'opulence, auxquels elle inspire des œuvres fécondes, et qui, par le bel usage qu'ils font des ressources confiées à leur vertu, méritent d'être heureux en ce monde, d'y faire des heureux, et de passer à l'autre vie escortés d'œuvres brillantes et de protégés innombrables. Voilà un de ces hommes qui ont bien compris qu'on ne pouvait bien aimer le Seigneur, qu'en aimant bien son semblable ; et que la mesure du bien qu'on faisait aux nécessiteux était la mesure du zèle qu'on avait pour glorifier Dieu et le faire glorifier. C'est la belle doctrine du grand St. Thomas : « *In dilectione proximi includitur dilectio Dei, sicut causa in effectu* » (25), pensée que le génie de Paschal s'est appropriée et qu'il a développée en disant, entre autres propositions « que l'amour du prochain ne grandissait en nous, qu'avec l'amour de Dieu, et qu'autant que diminuait l'amour de soi.... »

Quand on lit tout ce qu'un seul homme a pu faire de bien, quand on réfléchit devant de pareils noms, sur les immenses et admirables effets de la charité, on trouve d'excellents motifs pour la pratiquer, et des regrets de n'avoir pas toujours été fidèle aux célestes inspirations de cette vertu. Car après tout, c'est Dieu qui nous parle lorsque la charité nous presse : « *Ordinavit in me charitatem.* » (*Cant.* 2.)

(25) *In Epistolâ ad Romanos, Cap.* 12.

(Tiré du *Journal de Québec*, du 11 et du 13 octobre 1855.)

L'auteur des *Notes sur Sillery* est heureux de faire place à l'excellent article que M. J. B. A. Ferland, Ptre., adressait au *Journal de Québec*, le 27 octobre 1855 ; il indique bien le lieu de la résidence qu'ont occupée les RR. PP. Jésuites, et fournit de nouveaux renseignements sur l'histoire de l'intéressante mission de Sillery :

« Dans un de ses intéressants articles sur la vie de M. de Sillery, votre estimable collaborateur exprime le regret de ne pouvoir indiquer le lieu précis où s'élevaient la chapelle de Saint-Michel et le monastère des Hospitalières à Sillery. Je m'estime heureux de pouvoir informer vos lecteurs que, grâces aux traditions et aux ruines encore existantes, l'on peut montrer l'endroit où étaient ces deux monuments de la charité catholique envers les pauvres enfants des bois.

« Une carte de Québec, par Champlain, marque, à environ une lieue au-dessus de la ville naissante, une pointe qui s'avance dans le Saint-Laurent, et qui est désignée comme étant fréquemment habitée par les sauvages. Plus tard elle reçut le nom de Puiseaux, du premier possesseur du fief Saint-Michel, qu'elle borne au Sud-Ouest. Aujourd'hui, sur la Pointe-à-Puiseaux, se trouve la jolie église de Saint-Colomb, environnée d'un village. De ce point l'on jouit d'une des plus belles vues qu'offrent les environs de Québec. Vis-à-vis est la côte de Lauson, avec sa rivière Bruyante, ses chantiers, ses nombreux vaisseaux, le terminus du chemin de fer de Richmond, les villages et les églises de N. D. de Lévi, de Saint-Jean Chrysostôme et de Saint-Romuald. A droite et à gauche, le fleuve se déroule sur une longueur de douze à quinze milles, sans cesse sillonné par les vaisseaux qui arrivent

au port de Québec ou qui en partent. Vers l'Est, le tableau, fermé à plus de douze lieues par le Cap Tourmente et par les hauteurs cultivées de la Petite-Montagne et de Saint-Ferréol, présente successivement la côte de Beaupré, les verdoyants côteaux de l'île d'Orléans, le cap aux Diamants couronné de sa citadelle et ayant à ses pieds une forêt de mâts ; les plaines d'Abraham, les foulons avec tout le mouvement du commerce de bois, Spencer-Wood et la résidence vice-royale, l'Anse Saint-Michel se courbant gracieusement depuis la côte de Wolfe jusqu'à la Pointe-à-Puiseaux. Autour de ces lieux se rattachent les souvenirs historiques les plus intéressants de l'Amérique du Nord : le contact de la civilisation française avec la barbarie des indigènes ; la lutte de deux puissantes nations pour la souveraineté du nouveau-monde ; un épisode important de la révolution qui a créé la puissante république des Etats-Unis : voilà les grands mouvements qui ont tour-à-tour agité ce théâtre resserré. Partout vous y trouverez l'empreinte des pas de quelque personnage remarquable dans l'histoire de l'Amérique : Jacques-Cartier, Champlain, Frontenac, Laval, Phipps, d'Iberville, Wolfe, Montcalm, Arnold, Montgomery ont tour-à-tour foulé quelque coin de cet espace. Tout près d'ici, dans l'Anse Saint-Michel, M. de Maisonneuve et mademoiselle Mance passèrent leur premier hiver en Canada, avec la colonie qui sous leur conduite allait fonder Montréal. Si l'on se tourne vers l'Ouest, la vue, quoique moins étendue, rappelle encore de glorieux souvenirs. Là, au détour du Cap-Rouge, Jacques-Cartier établit ses quartiers, la seconde fois qu'il hiverna sur les bords du Saint-Laurent. Roberval le remplaça, au même lieu, à la tête de sa colonie éphémère. Près de l'embouchure de la rivière Chaudière se dressaient les tentes des Abnakis, des Etchemins, des Souriquois, lorsque des côtes de la Nouvelle-Angleterre ils venaient fumer le calu-

met de paix avec leurs frères les Français : la rivière Chaudière était alors le grand chemin qui reliait leur pays au Canada.

« Plus près de la Pointe-à-Puiseaux est l'Anse de Sillery, où les jésuites réunirent les Algonquins et les Montagnais qui voulaient se convertir au christianisme, et formèrent une réduction florissante. De là les lumières de la foi étaient portées par les néophytes au sein des plus profondes forêts ; là venaient s'exercer pour leurs missions lointaines les apôtres qui se préparaient à annoncer la bonne nouvelle aux pays des Hurons, aux bords du Mississipi ou sur les côtes glacées de la Baie d'Hudson. De là, le P. Druillètes partait pour aller porter quelques paroles de paix, de la part des chrétiens de Sillery, aux Abnaquiois de Kennebeki et aux puritains de Boston. Près de ce lieu, le Frère Liégeois était massacré par les Iroquois, et le P. Poncet fait prisonnier et emmené par les barbares.

« C'est au soutien de cette réduction et à la construction des édifices nécessaires, que M. de Sillery consacra des sommes considérables. Une chapelle, une résidence pour les missionnaires, un hôpital, un fort, des maisons pour les néophytes s'élevèrent sur le rivage et formèrent un village sauvage, autour duquel se rapprochaient, autant qu'on pouvait le permettre, quelques habitations des Français. La résidence de la famille Dauteuil était sur le côteau qui s'élève en arrière ; et la vénérable dame de Monceaux, belle-mère du procureur général Ruette Dauteuil, pour satisfaire à sa piété, avait obtenu la permission d'habiter de temps en temps une petite maison qu'elle avait fait construire près de la chapelle.

« L'établissement de Sillery commença à être abandonné vers les premières années du siècle dernier. Après la prise du pays, le soin des bâtiments fut négligé et ils commencèrent à tomber en ruines ; mais la maison des Pères fut conservée ; et

les ruines des autres édifices sont restées assez longtemps debout pour qu'on puisse encore les désigner sûrement. Plusieurs des anciens habitants ont vu abattre les murs de l'église, qui étaient d'une solidité surprenante. J'ai, moi-même, il y a vingt ans, vu une partie de ces murailles s'élevant au-dessus du sol. Les ruines de l'hôpital et du monastère n'ont été rasées que depuis une trentaine d'années ; en les détruisant on découvrit plusieurs objets, parmi lesquels un garde-doigt d'argent, qui avaient dû appartenir aux bonnes religieuses hospitalières.

« Pour l'avantage de ceux qui désireraient explorer les vestiges encore existants de la pieuse fondation de M. Sillery, je donnerai quelques détails sur la disposition des lieux. Vers le milieu de l'Anse de Sillery s'avance un cap assez peu élevé, mais dont les bords sont taillés à pic. Les accidents du sol le désignent comme le point où le fort fut construit pour la défense du village ; là aussi, sur un terrain sec se trouvait le cimetière, d'où plusieurs corps ont été retirés dans le cours de l'été dernier. Au pied du cap, vers la gauche, est la maison des missionnaires, servant de demeure à un commis de M. LeMesurier, à qui appartient cette partie de Sillery. Elle a été entretenue, réparée, et se trouve encore en très bon état de conservation. Vis-à-vis et plus près du fleuve, l'on peut reconnaître les fondations de l'église, dont les longs-pans étaient dans la direction du Nord-Est au Sud-Ouest.

« Près du mur le plus voisin du fleuve est une source d'eau parfaitement limpide, qui devait servir aux besoins de la chapelle et du presbytère. D'ailleurs plusieurs ruisseaux d'une eau excellente descendent du côteau et coupent le terrain dans toutes les directions. Il n'y a pas à se tromper sur le site qu'occupait la chapelle, puisque beaucoup de personnes vivantes ont vu les murs debout, et sont encore là pour montrer les fondations.

« A la droite du petit cap, et sur la même ligne que la chapelle, était l'hôpital, abandonné depuis près de deux siècles. Sur les murs de fondation a crû un orme, devenu aujourd'hui un grand et bel arbre ; à six pieds de terre, il mesure environ deux brasses de tour, ce qui lui donne un diamètre d'à-peu-près trois pieds et demi.

« Un an après leur arrivée à Québec, c'est-à-dire, au mois d'août 1640, les Hospitalières désirant se rapprocher de la mission de Sillery, où elles faisaient bâtir leur couvent suivant les intentions de la duchesse d'Aiguillon, quittèrent Québec et allèrent s'établir dans la maison de M. de Puiseaux. Elles en sortirent au commencement de l'année 1641, pour habiter leur couvent de Sillery, à un mille de distance. Pendant cet hiver elles n'avaient autour d'elles d'autres français que les missionnaires, et elles souffraient beaucoup du froid et de la misère. Mais l'année suivante elles jouirent du bonheur d'avoir dans le voisinage bon nombre de leur compatriotes. « Monsieur de Maisonneuve, mademoiselle Mance, les soldats et « les laboureurs nouvellement arrivés de France, « pour l'établissement de Montréal, vinrent loger « chez M. de Puiseaux..... ils y passèrent l'hiver « et nous visitèrent souvent avec une consolation « réciproque. »—(*Hist. de l'Hôtel-Dieu.*)

« Sillery étant sans cesse menacé par les Iroquois, les Hospitalières durent laisser leur maison, et rentrèrent à Québec le 29 mai 1644, ayant ainsi passé près de trois ans et demi au milieu des sauvages. La partie de Sillery où elles demeurèrent conserve encore le nom d'Anse du Couvent ou *Convent Cove*. Outre les jésuites, elles eurent pour directeur spirituel, pendant leur résidence en ce lieu, M. Fauls, chapelain des Ursulines. C'est le troisième prêtre séculier mentionné dans les annales du temps ; les deux premiers furent M. Le Sueur de Saint-Sauveur,

premier chapelain de l'Hôtel-Dieu, et M. Gilles Nicollet, missionnaire. (1)

« Le souvenir des premiers missionnaires et des bonnes religieuses, qui sanctifièrent ces lieux par leur charité et leur zèle pour le salut des âmes, se conserve religieusement au milieu de la population actuelle, presque entièrement catholique. Espérons que bientôt elle pourra élever quelque témoignage de sa foi, sur le lieu où la charité de M. de Sillery fit bâtir une des premières chapelles de la Nouvelle-France. »

J. B. A. Ferland, Ptre.

(1). Je ne mentionne pas un M. Benoît Duplein que M. Noiseux place à Québec en 1631, au temps où cette ville était au pouvoir des Anglais. Aucun des mémoires du temps n'en parle. Une fille étant née à Guillaume Couillard, en 1631, elle fut baptisée par un laïque Anglais, et ne reçut les cérémonies du baptême qu'après le retour des jésuites. La catholique famille des Couillard n'aurait pas eu recours au ministère d'un laïque Anglais, s'il y avait eu alors un prêtre à Québec. Ce n'est que près de cinquante ans plus tard, qu'au nombre des curés du Canada, on trouve un M. Duplein, desservant les établissements sur la rivière Chambly. De semblables erreurs de dates se rencontrent fréquemment dans le travail de M. Noiseux, et le rendent à peu près inutile tant qu'il n'aura pas été corrigé.

A. Côté, Editeur-Imprimeur, Québec, 1855.